

Cellule d'écoute locale pour les personnes victimes d'abus sexuels dans l'Église

La cellule d'écoute locale du diocèse du Puy est au service des personnes victimes d'abus sexuels dans l'Église.

Alors que le rapport de la CIASE (Commission Indépendante sur les Abus Sexuels dans l'Église) a révélé l'ampleur des faits de pédocriminalité commis depuis 1950 sur tant de personnes mineures, il est bon de rappeler que le diocèse du Puy a mis en place, dès avril 2016, **une cellule d'écoute dédiée aux personnes victimes**, à la demande de Mgr Luc Crepy, ancien évêque du Puy.



« Petit enfant qui pleure » © DR

« Dans les yeux de l'enfant, se mêlent la souffrance de la violence subie, le déni de sa parole et une grande solitude. Plus tard devenu adulte, à l'imbroglie de son enfance se rajoutera une colère d'avoir été mis en danger et ne pas avoir été secouru. Il comprendra que c'est toute la culture d'un système qui a voulu se protéger au lieu de le protéger. Et son imbroglie ne cesse de se creuser autour de cette interrogation : "Pourquoi ne peut-on pas lui rendre justice ?" C'est tellement vital pour lui pour qu'enfin il puisse avoir la paix et que cesse de couler sa larme d'enfance. »

Une personne victime

Cette cellule, placée sous la responsabilité du diocèse du Puy et composée de **trois femmes laïques formées professionnellement à l'écoute**, reçoit les courriers, y répond et propose une rencontre le cas échéant, de façon confidentielle, voire totalement anonyme si besoin.

Les entretiens et les relations entre les membres de la cellule d'écoute et les personnes victimes se font à leur demande, parfois avec les autorités du diocèse ou avec un autre prêtre si tel est leur souhait et toujours dans la confidentialité. Ces entretiens sont suivis ou non de signalements en fonction de la gravité des faits révélés.

Des rencontres avec d'autres personnes victimes ont été souvent proposées.

Les personnes victimes ont souligné l'importance de pouvoir s'exprimer en confiance et d'être vraiment écoutées. Elles ont souvent besoin d'être soutenues et éclairées dans les démarches éventuelles à suivre et d'être reconnues avec tout ce qu'elles ont vécu dans le cadre des abus.

La cellule d'écoute existe pour permettre aux personnes blessées par ces actes insupportables d'abus et de pédocriminalité, d'exister, d'être écoutées, entendues, crues et aidées. À travers ce service diocésain, l'Église veut lutter contre la pédocriminalité en son sein pour devenir une maison sûre.

Plus que jamais, l'Église est au service de tous.

Contactez la cellule d'écoute

06 45 46 36 24 / ecoute-victimes@catholique-lepuy.fr
Évêché du Puy - 2 place du For - 43000 Le Puy-en-Velay

Les personnes victimes peuvent également contacter la **CIIVISE**, commission indépendante sur l'inceste et les violences sexuelles faites aux enfants qui a sa propre plateforme au niveau national, pour l'écoute des victimes :

0 805 802 804 (du lundi au vendredi, de 10h à 19h)



Association diocésaine du Puy / 2 place du For / 43000 Le Puy-en-Velay
04 71 05 54 69 / accueil-eveche@catholique-lepuy.fr